

Migrants : Roya citoyenne met les points sur les « i »

Suite à l'entretien avec la nouvelle députée Alexandra Valetta-Ardisson, paru le 26 septembre dans nos colonnes, l'association d'aide aux migrants relève des « contre vérités ». Et rectifie

Dans les rangs de l'association « Roya citoyenne » – venant en aide aux migrants – l'interview accordée par la nouvelle députée Alexandra Valetta-Ardisson à *Nice-Matin* ne passe pas. Pas tant pour le ton hardi adopté par l'élué dans les deux pages parues le 26 septembre dernier, entièrement consacrées à la question migratoire, mais bien parce qu'elle « fait montre de son ignorance de la frontière et se répand en inexactitudes », amorce ainsi l'association, dans un communiqué (musclé) cosigné par la section niçoise de la Ligue des droits de l'Homme. Avec la ferme intention de rectifier les choses.

« Chasse aux migrants »

Premier point de désaccord dès la lecture du tout début de l'entretien. Une première réponse dans laquelle la députée assure qu'« avant la campagne des législatives, on ne parlait pas des problèmes des migrants ».

Étonnement du côté des militants. « Ainsi, quelqu'un qui représente une circonscription comme la nôtre ne sait pas que depuis novembre 2015, la chasse aux migrants s'est accentuée sous prétexte de chasse aux terroristes ». D'autant, précise un solidaire, que l'ex-président du Département, Eric Clotti, ne se privait pas de rédiger régulièrement des



« Non, la préfecture ne se charge pas de trouver des solutions d'accueil » aux migrants, clament Roya citoyenne et la Ligue des droits de l'homme niçoise.

(Photo archive Nice-Matin)

communiqués relatifs au sujet.

Les « coups de com' » qu'Alexandra Valetta-Ardisson impute au – certes médiatique – Cédric Herrou? « Ne serait-ce pas plutôt la justice en le poursuivant qui en rajoute? », clame « Roya Citoyenne ». Ajoutant que les citoyens solidaires n'ont « pas d'enjeu politique qui les motive ». Même si la politique n'est évidemment

De l'autre, un farouche agacement face à l'optimisme avancé. « Où sont les 20 000 à 25 000 places pour ceux qui ont obtenu leur statut de réfugiés? », questionnent les deux associations. Qui martèlent pour leur part que « la préfecture ne se charge pas de trouver des solutions d'accueil ». Qu'aucun migrant n'a par ailleurs été logé en HLM.

Le cas des mineurs

« Roya citoyenne » et la LDH s'inscrivent également en faux concernant la situation des mineurs migrants. Soulignant que les gardarmes ne les emmènent pas à la préfecture ou au conseil départemental, comme l'assure Alexandra Valetta-Ardisson. Mais plutôt dans les locaux de la Police aux frontières de Menton, où ils seraient « mis dans le train direction Vintimille; ce qui est parfaitement illégal », indique-t-on dans le communiqué. Invitant la députée à « demander tout simplement l'application de la loi ».

A lire les rapports rédigés en 2017 par d'autres associations sur la situation à la frontière franco-italienne: Amnesty international, la Caritas, la Cimade, Médecins sans frontières et Médecins du monde.

« Nous sommes prêts à discuter avec tout le monde... à condition que ne soit pas dit n'importe quoi », conclut ainsi un solidaire.

ment jamais bien loin.

Mais au fond, c'est bel et bien dans la gestion de l'accueil des migrants que le bât blesse. Chacun des deux camps ayant son interprétation de la politique menée localement. D'un côté – celui de la parlementaire – la conviction que « le département est dans les clous par rapport aux capacités d'accueil ».